

**Objet de l'appel à compétences : présélection d'experts pour European 15****1- La Commission d'expertises des projets European 15****Introduction**

Les projets European 15 sur les 9 sites proposés en France seront rendus au plus tard le 28 juillet 2019 en format numérique. Entre 250 et 300 projets sont attendus.

Ces projets seront représentés sur trois panneaux A1 et une plaquette (6 pages max.). Dès réception à partir du 28 juillet 2019 ils seront enregistrés, imprimés, communiqués aux représentants des sites, aux membres du jury, et bien-sûr aux experts de projets et de sites. Les projets sont anonymes. Un code est attribué automatiquement de façon aléatoire au moment de la réception des projets et de leur enregistrement.

Règlement du concours : [https://www.european-europe.eu/media/default/0001/18/e15\\_reglement\\_fr\\_pdf.pdf](https://www.european-europe.eu/media/default/0001/18/e15_reglement_fr_pdf.pdf)

Chaque pays participant compose et organise son propre jury, selon le règlement européen. Chacun choisit librement la méthode de sélection des projets.

**La commission d'expertise et le jury**

Le rôle de la commission d'expertise des projets est de porter devant le jury une présélection d'environ 20% des projets par site, d'apporter un éclairage sur ceux-ci, mais aussi sur l'ensemble des propositions en terme de contenu, philosophie, visions, pertinences, innovations, adéquations thème de la session et objets du concours exprimés par les dossiers de site.

Une fois la sélection faite par la première session du jury, les experts aideront, par leur analyse comparative remise à jour et leurs conseils, au choix définitif de trois projets par site. Ces projets seront ensuite classés à nouveau pour l'attribution des primes par le jury (9 primes lauréats x 12000€ + 9 primes mentionnés x 6000€ + 9 mentions spéciales + éventuellement 1 ou 2 projets remarquables).

**2- Informations générale sur le jury**

Composition du jury : <https://www.european-europe.eu/fr/session/european-15/jury/>

**1<sup>er</sup> tour du jury, 3-4 octobre 2019, Paris**

Pour une sélection de 20% environ de projets par site.

En présence et avec la participation des représentants des sites selon un dispositif à valider par le président du jury.

**Forum Européen des villes & des jurys , 18-20 octobre, Innsbruck, Autriche**

pour des séminaires et débats à propos de l'ensemble des 20% de projets présélectionnés en Europe. (44 sites, environ 200 projets exposés ,présentés et débattus , sous forme de working group organisés selon les 3 thèmes de classification des sites européens)

Organisation et méthodologie : Conseil Scientifique et Technique European-Europe

classification et répartition des sites: <https://www.european-europe.eu/fr/session/european-15/sites>

**2<sup>e</sup> tour du jury, 21-22 novembre 2019, Paris**

Sélection des 3 projets par site, attribution des primes et mentions.

**Annnonce des résultats**

Les résultats européens seront annoncés en ligne le **2 décembre 2019**.

Un évènement en France d'annonce des résultats aura lieu à la Cité de l'architecture et du patrimoine dans les jours qui suivront.

### **3- Déroulé de la mission de la commission d'expertise des projets en France**

L'analyse se déroulera du 5 août au 16 septembre 2019.

#### **Données :**

9 sites en France

Pour mémoire : 273 projets rendus en France pour E14 en 2017 et 316 à E12.

Suivi du nombre d'inscriptions par site pour E15 : <https://www.europan-europe.eu/fr/session/europan-15/sites> (Le nombre de projets rendus est estimé à 70% du nombre des inscriptions).

La commission sera constituée de huit experts de projets réunis en quatre binômes (un binôme pour deux ou trois sites) et d'un coordinateur d'expertise.

#### **Lots de la mission**

Les missions sont constituées de deux lots :

##### **- Lot 1 : Expertise des projets**

La mission comprend :

- La prise de connaissance des projets rendus après répartition de ceux-ci en groupes d'analyse de deux experts chacun (un binôme pour deux à trois sites).
- La prise de connaissance des dossiers de site afférents à la répartition des projets rendus.
- l'expertise des projets au cours d'un séminaire
- par groupe : analyse détaillée de 20% de projets présélectionnés par site sous forme de fiches selon une grille commune à définir (1 expert du binôme), et rédaction d'un rapport d'analyse thématique (1 expert du binôme) de 9000 signes maximum.
- invitation et/ou participation aux différents événements de la session (voir cahier des charges)

La mission est estimée à un montant de :

Soit expertise avec analyse détaillée de 20% de projets (min. 5 projets) : 5 200 € HT

Soit expertise sans analyse détaillée mais avec rapport de synthèse: 3 800 € HT

(ces montants comprennent les déplacements au séminaire et aux deux tours du jury, ils pourront être revus en fonction du nombre de projets à analyser)

##### **- Lot 2 : Coordination de l'expertise**

La mission comprend :

- l'animation de la commission d'expertise (mise au point et ajustement de la méthode de travail des experts en lien avec Europan, définition du gabarit des fiches d'expertise, maîtrise du calendrier, relecture des fiches d'analyse, rapport de synthèse de la commission d'analyse)
- la participation au jury et la rédaction du rapport du jury
- la participation aux différents événements de la session dont le forum des villes et des jurys en octobre 2019.

La mission est estimée à un montant de : 5 500 € HT

(ces montants comprennent les déplacements au séminaire et aux deux tours du jury, ils pourront être revus en fonction du nombre d'experts missionnés et de projets à analyser)

**Calendrier prévisionnel de la mission :**

Rendu des candidatures pour les expertises des projets : 3 juin 2019

Auditions éventuelles des candidats : semaine du 10 juin

Sélection des experts : 14 juin 2019

**Réunion de préparation** du séminaire d'expertise : semaine du 1<sup>er</sup> juillet 2019 (1/2 journée)

Réunion de rencontre et présentation, validation des groupes de travail, mise au point de la grille d'analyse et validation de la méthode de travail et déroulé du séminaire.

Rendu des projets en Europe : 28 juillet 2019

Mise à disposition des projets rendus en France, pour prise de connaissance des projets en amont du séminaire :

- format numérique (email), aux experts, jury et villes : 5 août
- format physique ; panneaux A1 et plaquettes, dans les locaux d'Europan France (à Montreuil, réunion des binômes d'experts possible sur place) : à partir du 19 août

**Séminaire d'expertise : 27-28 août 2019/ durée estimée : 2 jours :**

Déroulé :

En amont du séminaire : lecture des dossiers de sites et du thème E14, des vidéos de visite des sites, et tous documents afférents à la session, prise de connaissance des propositions des candidats (panneaux A1 et plaquette).

Objet : Travail en séminaire pour un premier choix d'environ 20% de projets par site (2 jours). En partant sur une base de deux experts pour deux sites, soit environ 4 groupes (répartition sera coordonnée par European France). Classement des projets rendus et recevables sous forme de thématiques, pour une présentation générale des rendus au jury et aux représentants des villes, par sites. (Une synthèse sera ensuite faite au regard des thèmes émergents de la session.)

- Jour 01 : analyse et des projets et identification des familles de projets (travail en binôme)
- Jour 02 : première présélection des projets (travail en binôme / am) / présentation collégiale des analyses et des projets emblématiques et débat (pm) / finalisation par binôme, repêchage et validation des 20% des projets

*Rendu : analyse détaillée des projets présélectionnés par groupe de 2 ou 3 experts :*

Chaque groupe établira des **fiches d'analyse** pour les 20% de projets présélectionnés (min. 5 projets) par site selon la grille d'analyse commune à définir ainsi qu'un petit **rapport d'analyse thématique** transversal à tous projets et expliquant les familles de réponse et les raisons de la présélection proposée (maxi 3-4 pages). Les projets écartés dès le premier tour d'horizon feront l'objet d'un commentaire (1 à 2 phrases). Les candidats sont en droit de réclamer un avis sur leur projet suite à l'annonce des résultats.

Remise des documents d'expertise et proposition de présélection au coordinateur de la commission et à European France : (au plus tard) **9 septembre 2019**

Rapport final de synthèse pour envoi au jury, aux représentants de sites et autres partenaires, établi par le coordinateur/trice : 13 septembre

Relecture European.

Envoi de l'expertise aux représentants des sites et au jury : **16 septembre 2019**

**Présélection des projets Jury 1**

L'analyse est communiquée aux membres du jury, villes, parties prenantes d'European France et à European Europe sous forme d'un rapport par site (contenant l'analyse thématique, les listes des projets avec les motifs des de non sélection, les fiches des projets sélectionnés), et d'une synthèse.

Cette analyse peut aborder le doute sur des projets à sélectionner et poser des questions auxquelles le jury devra répondre et trancher. Par ailleurs, chaque journée du jury 1 comporte un temps débat, d'échanges et de concertation en fin de journée pour repêchage éventuel du côté du jury mais aussi des villes.

**Temporalité de la mission**

Les experts doivent être présents lors du séminaires d'analyse des projets, les 2 jours du jury 1 et du jury 2 (néanmoins en fonction du déroulé des journées), si possible pour le forum européen des villes et des jurys, si possible pour l'évènement d'annonce des résultats (festif) en décembre 2019, et pour les rencontres villes-équipes organisée les 23-24 janvier 2020.

La mission se déroule donc du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à fin février/début mars 2020.